

PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE

Certificat de vaccination complet et réalisé il y a plus de 7 jours (28 jours pour Janssen/Johnson & Johnson)
Certificat de test PCR ou antigénique négatif de moins de 72h
Certificat de test PCR ou antigénique positif datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois

pass COVID-19
sanitaire



PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE

En cas d'oubli, des masques sont en vente aux entrées (1€)

PRE-ENREGISTREMENTS

Pour limiter les échanges et fluidifier les accès, pensez à vous pré-enregistrer sur notre site : www.salon-vins-gastronomie.fr



SOLUTION HYDROALCOOLIQUE A DISPOSITION

À différents endroits clés du salon : entrée, sortie, sanitaires, restauration, accueils...
Pensez à vous désinfecter les mains régulièrement !

NETTOYAGE ET PROPRETE DU SALON

Le nettoyage du salon et des parties communes ainsi que la collecte des déchets sont effectués régulièrement. Un soin particulier sera apporté à la désinfection des sanitaires par une équipe dédiée formée.



DISTANCIATION PHYSIQUE ET GESTION DE FLUX

Des entrées et sorties distinctes pour éviter le croisement de flux, identifiable grâce à une signalétique dédiée.
Nous vous invitons à respecter les règles de distanciation physique.

VERRE ET DEGUSTATION INDIVIDUELS

Pour une dégustation en toute sécurité, le verre doit être personnel (en vente 1€ à l'accueil du salon). Des lave-verres sont à votre disposition dans les allées du salon.



UNE EQUIPE REFERENTE DEDIEE

Un référent COVID est désigné pour répondre à vos questions. Une équipe sera également en charge de contrôler la bonne application du protocole.

